



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat propose une revalorisation de 15 millions de francs des grilles salariales des secteurs public et parapublic dès 2024

Une troisième rencontre entre les syndicats FSF - SSP Vaud - Sud et une délégation du Conseil d'Etat s'est tenue ce jour. A cette occasion, le Gouvernement est entré en matière sur la revendication centrale des associations du personnel formulée le 28 mars. Il a proposé une revalorisation pérenne de 15 millions de francs de la grille des salaires du personnel de la fonction publique et du CHUV, ainsi que des subventions octroyées à titre salarial au secteur parapublic dès janvier 2024. Cette mesure représente un pas supplémentaire qui correspond à 0,2% d'augmentation de l'échelle des salaires. Elle servira de base à l'indexation des salaires 2024 qui feront l'objet de discussions dès cet automne.

Pour rappel, le 22 mars, lors de la deuxième rencontre entre les syndicats et le Conseil d'Etat, comme il s'y était engagé, le Gouvernement a formulé plusieurs propositions concrètes pour un montant de 47 millions. Celles-ci comprennent des mesures salariales, ainsi que des mesures de renforcement structurel permettant d'améliorer les conditions de travail et d'assurer la délivrance de prestations de qualité notamment dans plusieurs secteurs publics et parapublics. Les 47 millions annoncés viennent s'ajouter à l'ensemble des mesures prises en décembre dernier par le Conseil d'Etat pour atténuer les effets du renchérissement sur l'ensemble de la population vaudoise.

Alors qu'il avait initialement proposé le versement d'un supplément salarial unique de 15 millions en 2024, le Conseil d'Etat a franchi un pas supplémentaire lors de la rencontre de ce jour. Il a proposé d'intégrer ce montant de manière pérenne dans les grilles salariales dès 2024. Cette nouvelle échelle servira de base à l'indexation des salaires 2024 qui fera l'objet de discussions dès cet automne, conformément à ce que prévoit la loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, et dans un esprit de dialogue affiché par le Conseil d'Etat.

Le Gouvernement a indiqué qu'il s'agissait là de sa dernière proposition sur laquelle il attend la détermination des syndicats.

Lausanne, le 04 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DITS, Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DFA, Valérie Dittli, conseillère d'Etat

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat